

Cont@ct n°6 du 15 novembre 2016

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

EDITO

Le rêve américain est révolu...

Ce 8 novembre, la victoire de Trump aura été aussi stupéfiante qu'inquiétante.

Les Etats-Unis sont bien le pays de tous les excès, capable à la fois d'élire le premier homme noir à la tête de la plus grande puissance mondiale comme de lui faire succéder un milliardaire populiste, qui n'a cessé de clamer son patriotisme nauséabond, aux accents de nationalisme exacerbé.

Si ce choc planétaire pouvait au moins nous servir d'alerte, pour nous permettre à l'échelle de l'Hexagone, de réveiller chaque citoyen qui sommeille en nous afin d'éviter pareille dérive !

Chacun, à son niveau, a son rôle à jouer. Cela commence par les valeurs que l'on porte, que l'on véhicule et que l'on se doit plus que jamais de mettre en œuvre.

J'ai trop souvent l'impression qu'au sein même de notre mouvement, on s'épuise dans des querelles futiles, dans des luttes de pouvoir ou d'ego, qui occasionnent immobilisme et perte de temps.

A l'aube du Plan national de développement, 5ème du nom, notre approche doit mettre l'Homme au centre de nos préoccupations. A nous de montrer l'exemple par nos comportements, face aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés.

Nous avons perdu bon nombre d'associations et de licenciés. Ce n'est certainement pas une fatalité, ni une raison pour se recroqueviller sur nos seuls intérêts, de tenter de préserver notre pré carré au détriment du territoire voisin.

C'est justement dans ces périodes de difficulté que peuvent naître de belles initiatives, quitte à ce qu'elles bousculent nos modes de fonctionnement.

Réveillons nos consciences, car nous nous sommes quelque peu endormis sur nos lauriers. Pensons d'abord à l'intérêt commun, en mettant de côté nos griefs, nos divergences personnelles. Sans union, nous accentuerons notre déclin.

Un des grands défis actuels est de réinventer notre organisation territoriale. Les grandes régions administratives nous ont été imposées ; faisons en sorte qu'elles soient l'occasion de changer nos représentations, afin de véritablement mutualiser nos forces.

Ces nouvelles entités sont vastes, et réunissent des réalités locales très disparates. Leurs projets devront être non pas de compiler les initiatives départementales, mais de les enrichir.

Voyons-les comme une opportunité de développement, un nouvel échelon de ressources et d'émergence de projets, qui nourriront notre réseau associatif. Il est temps d'aller au-delà des déclarations d'intention pour passer au faire-ensemble.

Pour cela, je le répète, il nous faudra être capable d'évoluer en nous ouvrant aux partenariats, en modernisant nos modes de communication. Faisons-nous confiance les uns les autres et mettons nos susceptibilités de côté.

Le défi est à la mesure de l'enjeu, qui est de savoir à quelle société l'on aspire. Celle de « Donald », qui prône un repli sur soi tout azimut ou celle qui favorise l'épanouissement de chacun au sein d'un collectif ?

Danielle ROUX, Secrétaire générale du Comité Directeur National

POLE VIE FEDERALE

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



Paris, le 08/04/2016

Nos Réf : MR/BB/378

À l'attention des :
Président(e)s des Comités
départementaux et régionaux
Délégué(e)s départementaux(ales)
et régionaux(ales), CTS, ARD

☎ 01 43 58 97 69 bbeau.laligue@ufolep-usep.fr

Objet : Accompagnement des comités

Cher(e)s Ami(e)s,

Dans le cadre de la Vie du Réseau et de l'Accompagnement des Comités (VRAC), quatre dispositifs complémentaires restent à votre disposition pour la saison 2015/2016 :

- Aide à la création d'emploi,
- Suivi longitudinal,
- Dispositif expérimental d'accompagnement,
- **Accompagnement des comités.**

Dans le cadre de ce dernier dispositif, le GT VRAC propose de vous accompagner à **tout moment** et **sur toute problématique** correspondant à des besoins spécifiques précisément identifiés, à la seule condition que cette sollicitation soit formalisée par l'envoi de la **fiche de demande d'accompagnement** jointe à ce courrier.

A la réception de votre demande d'accompagnement, le GT VRAC, **lors de la réunion suivant la réception de votre fiche**, en fera l'étude, élaborera les préconisations qui lui paraissent adaptées à la situation, organisera le suivi du dossier et reviendra vers vous.

Remarque : dans le cas de situations présentant un caractère d'urgence, ces modalités d'intervention pourront être modifiées.

Espérant que ce dispositif sera en mesure d'apporter une nouvelle plus-value à notre relation, nous vous adressons nos bien cordiales salutations.

Michèle ROIG
Secrétaire générale en charge du dossier VRAC

Benoît BEAUR
Chef de mission VRAC

P.J : fiche de demande d'accompagnement



Accompagnement des comités

Fiche de demande à adresser à
bbeaur.laligue@ufolep-usep.fr

Identification du COMITE

COMITE DEPARTEMENTAL

COMITE REGIONAL

Identification du porteur de la demande d'accompagnement

NOM :

Prénom :

Statut :

Objet de la demande d'accompagnement

.....
.....
.....
.....
.....



Explicitation de la demande d’accompagnement : constats, description du contexte, causes, arguments...

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date : / / 201..

Signature du porteur :

Cachet du comité



Nos Réf : PhM/MR/BB/007

Paris, le 7/04/2016

À l'attention des :
Président(e)s des comités
départementaux et régionaux
Délégué(e)s départementaux(ales) et
régionaux(ales), CTS et ARD

☎ 01 43 58 97 60 bbeaur.lalique@ufolep-usep.fr

Objet : Dispositif d'accompagnement à la création d'emploi 2016

Cher(e)s Ami(e)s,

Nous entamons la quatrième saison pour ce dispositif d'accompagnement à l'emploi, dans l'intention de poursuivre l'effort fédéral sur cet axe « professionnalisation » en essayant de prendre toujours plus en compte les **besoins** réels des comités.

Concrètement, pour l'année 2016, le dispositif reste ouvert à tous les comités, départementaux et régionaux et cela pour tout type de création d'emploi.

L'accompagnement proposé s'appuiera sur les mêmes modalités que celles de 2015, à savoir le respect des principes généraux suivants :

- à chaque création d'emploi correspondra un type d'accompagnement individualisé : aide financière, et (ou) suivi du salarié, et (ou) formation, et (ou) conseil, et (ou) ingénierie, et (ou) mise en réseau ;
- trois catégories d'emploi seront différenciées :
 - agent administratif,
 - animateur sportif,
 - délégué, chef de projet, chargé de mission ;
- les demandes d'accompagnement visant à recruter une personne éloignée du marché de l'emploi depuis au moins 6 mois et (ou) issue des territoires prioritaires et (ou) amenée à exercer une mission visant à réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive seront priorisées et bénéficieront d'un accompagnement complémentaire en lien avec les partenariats institutionnels en cours.
- cette aide individualisée sera déterminée à partir de l'étude objective de la situation du comité et, si nécessaire, d'un entretien entre l'échelon national et les responsables du comité concerné ;
- l'accompagnement sera contractualisé à travers une convention fixant un certain nombre d'exigences et de contraintes pour les signataires ;
- l'aide apportée pourra s'étaler sur plusieurs années en fonction des spécificités de l'emploi créé ;

La demande d'accompagnement pour la création d'emploi dans une association pourra être prise en compte selon deux cas :

- la création d'un emploi, salarié par le comité, mis à disposition d'une association. Cette demande sera traitée selon les critères présentés ci-dessus,





- la création d'un emploi par et au sein d'une association. Celle-ci ne sera cependant pas éligible à l'accompagnement financier. La demande devra être présentée par le comité départemental.

Caractéristiques de la mise en œuvre :

- les demandes seront traitées au fur et à mesure de leur arrivée ;
- les comités candidats devront prendre contact avec Benoit BEAUR, chef de mission VRAC, pour obtenir le dossier adéquat ;
- ils recevront ensuite un dossier de « demande d'accompagnement à l'emploi » qu'il leur conviendra de renseigner intégralement et de retourner à l'échelon national ;

Remarque : un accompagnement est possible pour renseigner le dossier.

- le reste de la démarche sera de l'initiative nationale avec, éventuellement, un entretien permettant d'affiner les aspects contractuels, puis la proposition d'engagement réciproque à travers une convention signée par les deux échelons ;
- les aides financières seront accordées dans le respect des limites budgétaires fixées par le comité directeur national. Lorsque ce budget sera atteint, il n'y aura plus d'accompagnement, tout au moins financier, jusqu'à nouvel ordre.

Remarque : toutefois, les dossiers éligibles arrivés après le dépassement de l'enveloppe budgétaire pourront éventuellement être pris en compte en fin d'année 2016 en fonction des possibilités budgétaires liées au résultat de l'exercice en cours.

Enfin, il est important de noter que les comités régionaux ou départementaux pourront déposer un **dossier mutualisé** prenant en compte l'ensemble des demandes de création d'emploi de leurs comités départementaux ou associations. Ils seront alors considérés comme « têtes de réseau » et seront valorisés par l'échelon national en tant que tel.

Dans l'attente de votre éventuelle prise de contact, toute demande d'information complémentaire pouvant être adressée à bbeauur.laligue@ufolep-usep.fr, nous vous adressons nos bien cordiales salutations.

Michèle ROIG
Secrétaire générale de l'UFOLEP

Philippe MACHU
Président de l'UFOLEP

Copie : CD - DTN



Retrouvez quelques éléments relatifs au rassemblement élu-e-s et professionnel-le-s du 21 et 22 octobre 2016 à Saint-Ouen :

- L'ordre du jour
- Les PowerPoint diffusés
- Les résultats de votes

Les compte-rendus d'ateliers & autres seront diffusés courant décembre

POLE COMMUNICATION

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

[Voir la version en ligne](#)



Nouvelle saison, nouvelles ambitions !

Une nouvelle saison sportive démarre, une nouvelle saison au carrefour de 5 objectifs clés qui fixent l'horizon de nos ambitions fédérales et renforcent notre capacité commune à remplir nos missions éducatives et citoyennes.

Conquérir de nouveaux publics,
Adapter notre offre de pratiques,
Soutenir les projets associatifs,
Former les dirigeants, les animateurs, les agents de développement,
Fédérer des initiatives, des acteurs afin de réunir nos énergies et nos savoir-faire pour donner à l'UFOLEP, à ses associations, les moyens d'intervenir sur tous les territoires et pour tous les publics.

A l'approche d'échéances électorales lourdes d'enjeux pour notre pays et le monde associatif, dans un environnement bousculé par la loi Nôtre et les nouvelles configurations territoriales, nos responsabilités sont réelles dans la place donnée aux jeunes à travers le service civique, dans l'évolution des politiques sportives...

Les rassemblements fédéraux, nombreux, nous permettront de mieux partager, de mieux décliner sur tous les territoires, un projet fédéral au service d'une société plus juste et plus fraternelle.

Dans cette optique, je vous souhaite à tous, dirigeant-e-s, bénévoles, joueurs et joueuses, une excellente saison sportive.

Philippe MACHU
Président de l'UFOLEP

UN ACCOMPAGNEMENT ET DES SERVICES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE !



La revue EJ en version numérique directement dans votre boîte mail

Découvrez le numéro d'octobre 2016 de « En Jeu, une autre idée du sport » !

Au Sommaire

Dossier : L'associatif au défi du foot à 5
Invitée : Nadia Bellaoui, quel nouveau projet pour la Ligue de l'enseignement ?
Fédéral : Un site Internet modernisé
Forum : L'UFOLEP, ce qu'ils en disent
Formation : Vers l'emploi, avec l'UFOLEP
Réseau : Le bel été des Nationaux UFOLEP
Histoires : « La passe ! », par Ludovic Janvier

[Consulter la revue](#)



Faciliter le développement de son projet associatif avec le service civique

En tant qu'associations affiliées à l'UFOLEP, il vous est possible de recruter des volontaires en service civique au sein de votre structure. En effet, vous bénéficiez via les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement de **l'agrément national la Ligue** autorisant l'accueil de volontaires. La fédération se charge de toutes les démarches administratives et vous accompagne dans votre projet d'accueil !

Retrouvez toutes les infos sur le [flyer](#) et la [fiche pratique](#).

[Pour en savoir + contactez votre comité départemental](#)

Un site internet modernisé

En cette rentrée 2016, le site internet www.ufolep.org fait peau neuve !
Nouvel habillage, nouveaux services, navigation simplifiée...

Vous trouverez en quelques clics les coordonnées de votre comité départemental via [cette page dédiée](#).



De la découverte d'activités sportives avec KINDER

Prenez part à l'opération "UFOLEP-KINDER" qui vise à faire découvrir **des activités sportives ou culturelles** aux consommateurs de produits Kinder pour qu'ils passent un moment agréable en **famille dans votre association**.

Cette découverte se caractérise par **l'accueil volontaire des particuliers** dans vos **séances ou sur les créneaux d'activités inscrits et déjà existants** de la saison sportive 2017.

Ce dispositif a pour objet d'**inciter** les clients Kinder à se rapprocher de votre association pour en devenir un éventuel futur adhérent.

[En savoir plus](#)

DES PARTENARIATS NATIONAUX



**CONSEILS JURIDIQUES POUR LES
ASSOCIATIONS EMPLOYEURS AVEC
LE**



Conseil national des employeurs d'avenir

**ACCORD AVEC LA SACEM POUR LES
ACTIVITÉS PHYSIQUES D'ENTRETIEN**

sacem 

**Société des Auteurs,
Compositeurs et
Éditeurs de Musique**

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS



DU 16 AU 20 NOVEMBRE 2016



**CONGRÈS FÉDÉRAL À AGEN
DU 08 AU 11 AVRIL 2016**

**RETROUVEZ TOUTE L'ACTU DE LA FÉDÉRATION SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX**



COMMANDEZ VOS PLAQUETTES PND5– STRATEGIE FEDERALE 2016-2020
Maximum de 30 plaquettes par comités



Le Ministère de la Justice recrute par concours externe des éducateurs de la protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ) dès BAC +2. La formation est rémunérée et dure 2 ans. Retrouvez toutes les informations dans le communiqué de presse ci-dessous.



www.justice.gouv.fr
@justice_gouv

Paris le 26 octobre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le ministère de la Justice recrute

Educateur à la protection judiciaire de la jeunesse : un métier qui a du sens

Les inscriptions au concours sont ouvertes du 26 octobre au 2 décembre 2016

DEVENIR EDUCATEUR DE LA PJJ

Lorsqu'un mineur commet un acte de délinquance, et sur décision d'un magistrat, les éducateurs de la PJJ s'engagent dans sa prise en charge éducative. Sur le terrain, ils mettent en œuvre les mesures éducatives dans le milieu de vie habituel des jeunes, dans les lieux de placement de la PJJ (établissement de placement éducatif, centre éducatif renforcé ou centre éducatif fermé) ou en détention.

Il est pour le jeune un repère en vue d'une réinsertion solide et durable dans les dispositifs de droit commun.

Il accompagne l'adolescent dans la construction de son identité citoyenne.

Le concours d'éducateur est ouvert à tout candidat titulaire d'un bac+2 minimum, aux titulaires d'un diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, aux personnes ayant exercé 5 ans une ou plusieurs activités professionnelles dans le domaine éducatif, social, sportif, culturel et enfin aux fonctionnaires ou agents publics depuis au moins trois ans.

Chaque année, l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) forme à Roubaix 130 éducateurs. Sur une durée de 2 ans, la formation, rémunérée, alterne cours, conférences et stages dans les services de la PJJ (en milieu ouvert ou en placement).



Sur www.metiers.justice.gouv.fr : retrouvez toutes les informations et le dossier d'inscription à télécharger avant le 2 décembre 2016

Sur www.enpjj.justice.fr : retrouvez le site de l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse, ses formations, la scolarité, les témoignages d'élèves

JOURNEE PORTES OUVERTES LE 22 NOVEMBRE A L'ENPJJ/ROUBAIX

L'Ecole et les différents pôles territoriaux de la PJJ ouvrent leurs portes le 22 novembre prochain. L'occasion de découvrir les métiers de la PJJ à travers des conférences, des tables rondes et différents stands.

Pour en savoir plus : <http://www.enpjj.justice.fr/journ%C3%A9e-des-m%C3%A9tiers-l%E2%80%99enpjj-ouvre-ses-portes>

La DPJJ (direction de la protection judiciaire de la jeunesse) du ministère de la Justice prend en charge et encadre les mineurs qui font l'objet d'une décision de justice pour leur permettre de trouver leur place dans la société. Elle se mobilise avec tous les acteurs de la justice des mineurs sur le terrain pour apporter la réponse adaptée à la situation de chaque jeune qui lui est confié.

Les chiffres :

137 829 : c'est le nombre de mineurs pris en charge par la PJJ en 2015


8 880 : c'est le nombre de professionnels qui travaillent à la PJJ

60 % d'entre eux sont des éducateurs

450 sont psychologues

Contact PRESSE – Direction de la protection judiciaire de la jeunesse – Ministère de la Justice

Hélène Suhas : helene.suhas@justice.gouv.fr

 [@justice_gouv](https://twitter.com/justice_gouv)

MISE A JOUR DU REPERTOIRE



UFOLEP 53

Changement du numéro de l'allée dans l'adresse :

31 allée Vieux-Saint-Louis
53014 LAVAL CEDEX

UFOLEP 56

NOUVEAU PRESIDENT DU 56 : Jean-Luc MONNIER

UFOLEP 57

Depuis lundi 7 novembre 2016, l'UFOLEP 57 se situe au :

1 rue du Pré Chaudron
57000 METZ

(bâtiment proche de la Foire Internationale à La Grange aux Bois)

Partenariat UFOLEP – Crokus



L'UFOLEP vous informe du partenariat noué avec la société **CROKUS** spécialiste de la **vaisselle éco citoyenne** ! Découvrez à cette occasion leur gamme de produits pour équiper vos manifestations sportives!

Retrouvez les produits ci-dessous
+ le bon de commande

PRODUITS NATURESSE POUR L'UFOLEP



■ COUVERTS BOIS CLAIR

Fourchette 5553-2500

Couteau 5554-2500

Grande cuillère 5536-2500

Petite cuillère 5524-10000

Agitateur 5092-10000



■ KITS COUVERTS BOIS CLAIR

4 en 1

9202-250



■ GOBELET PLA

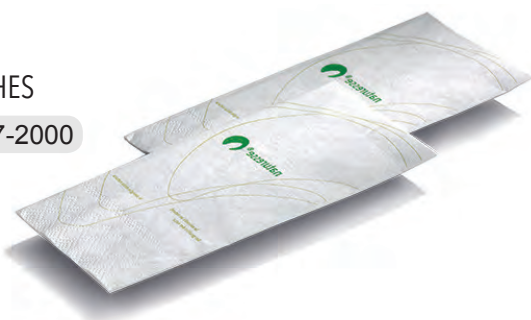
25 cl

13756

■ SERVIETTES BLANCHES

2 plis

7747-2000



■ ASSIETTES RONDES PULPE MARRON

18 cm N151-500

23 cm N152-500



■ ASSIETTES OVALES PULPE MARRON

26 cm

N153-500



■ BOLS RONDS BE PULP HOT2GO

Bols rond 500 ml PUL42116F1000N

Couvercle PUL51201F1000



■ BOLS RONDS PULPE MARRON

400 ml

N154-500

PRESENTATION DE LA GAMME NATURESSE

→ CANNE A SUCRE

L'utilisation des fibres de canne à sucre s'avère une solution très esthétique pour la production d'une vaisselle à usage unique aux lignes néanmoins élégantes. Ce résidu organique, disponible en masse, est obtenu par extraction du sucre lors de la production de sucre de canne. Jusqu'alors souvent brûlées, ces fibres particulièrement résistantes constituent une précieuse biomasse qui peut aujourd'hui être transformée. Les résidus d'une seule tige de canne à sucre permettent de produire jusqu'à 50 assiettes jetables. La vaisselle à base de canne à sucre est élégante, légère et très robuste. Elle est également résistante à l'eau, adaptée pour le four à micro-ondes et convient donc pour les secteurs froids ou chauds.

→ CELLULOSE

Dans le monde entier, la cellulose naturelle est disponible en quantité suffisante. La cellulose provient du bois issu en grande majorité de mesures d'éclaircie. Ces mesures permettent de libérer des espaces libres pour que la forêt puisse respirer et croître, ce qui à son tour stimule la régénération du capital forestier. Recouverts d'un revêtement intérieur supplémentaire en amidon naturel, les gobelets à café NATURESSE sont fabriqués à partir de cellulose.

→ PLA

Jusqu'à récemment, des matériaux absolument transparents et indéformables étaient impossibles à fabriquer à partir de ressources renouvelables. C'est grâce au développement d'un procédé de fermentation inédit qu'a pu être proposée pour la première fois une alternative naturelle au polyéthylène dérivé du pétrole. Fabriqué à partir d'amidon naturel, ce matériau peut être moulé dans n'importe quelle forme et même transformé en film. Il ne transmet aucun goût et résiste à la chaleur jusqu'à 40°C. Le PLA est biodégradable, comme tous les autres produits NATURESSE.

→ BOIS

Les couverts en bois sont thermoformés dans du placage de bouleau. Ce dernier est certifié par le fabricant FSC (gestion durable de la forêt). Economique, c'est un produit facilement identifiable comme naturel. Il est adapté aux marchés de masse en couvert bois.

LEXIQUE

RENOUVELABLE

Se renouvelle à l'échelle du temps humain, ce ne sont pas des matières fossiles.

BIODEGRADABLE

Se dit d'un produit reconnu par la norme EN 13432, c'est à dire qu'il se dégrade en 45 jours maximum dans un milieu avec chaleur et humidité constantes (compost industriel). Deux laboratoires Européens sont connus : DIN CERTCO en Allemagne et OK COMPOST marque de Vinçotte en Belgique. Tout produit biodégradable EN 13432 (dit «compostable») peut se mettre au compost industriel, mais pour le compost de son jardin il faut être certifié «HOME COMPOST» (Vinçotte). Pour exemple, les PLA se dégradent dans un cadre industriel EN 13432 mais resteront plus longtemps dans un compost à domicile à priori.

GARANTIES

✓ RECONNAISSANCE EN 13432

Reconnaissance obtenue par un laboratoire reconnu. Tous les produits sont contrôlés et certifiés selon le standard EN 13432. Ils sont biodégradables et peuvent par conséquent être compostés sans résidus.

✓ RAPPORT D'ANALYSE SUISSE (SQTS)

Cela permet la mise au contact alimentaire au regard des législations Françaises, Suisses et Européennes en vigueur.

✓ GARANTIE ETHIQUE & SOCIETALE SA8000

Contrôlée par le leader mondial Suisse SGS, cette garantie permet aux clients de s'assurer que nos produits ne sont pas le fruit de l'exploitation humaine dans les sites de production.

► ADRESSE DE LIVRAISON

Dénomination : _____
 Nom du responsable : _____
 Adresse : _____

 Code postal : _____ Ville : _____
 Tél : _____ Fax : _____
 Email : _____ @ _____

 Date de livraison souhaitée : _____

► ADRESSE DE FACTURATION

Code UFOLEP : _____
 Dénomination : _____
 N° SIRET : _____
 Nom du responsable : _____
 Adresse : _____

 Code postal : _____ Ville : _____
 Tél : _____ Fax : _____
 Email : _____ @ _____

CODE ARTICLE	DESIGNATION	CARTON DE	QTE	PRIX CARTON	PRIX TOTAL
5553-2500	Fourchettes bois clair 16.5 cm	25 x 100		139.50	
5554-2500	Couteaux bois clair 16.5 cm	25 x 100		123.00	
5536-2500	Grandes cuillères bois clair 16.5 cm	25 x 100		151.50	
5524-10000	Petites cuillères bois clair 11 cm	100 x 100		390.00	
5092-10000	Agitateurs bois clair 11.4 cm	10 x 1000		64.20	
9202-250	Kits couverts bois clair 4/1	250		90.12	
7747-2000	Serviettes blanches 2 plis 33 x 33 cm	8 x 250		78.24	
13756	Gobelets PLA impression Naturelle 25 cl	20 x 50		139.20	
N151-500	Assiettes rondes pulpe marron 18 cm	10 x 50		64.20	
N152-500	Assiettes rondes pulpe marron 23 cm	10 x 50		100.20	
N153-500	Assiettes ovales pulpe marron 26 cm	10 x 50		100.80	
N154-500	Bols ronds pulpe marron 400 ml	10 x 50		71.40	
PUL42116F1000N	Bols ronds Be Pulp Hot2Go 500 ml	10 x 100		211.80	
PUL51201F1000	Couvercles PP pour Bols Hot2Go 13 cm	10 x 100		141.60	

Afin de bénéficier de la remise de 5% j'indique mon code UFOLEP :

► COMMANDE A ADRESSER A :

BELLEDONNE DISTRIBUTION - belledonnedistribution@orange.fr
 700 route de Grenoble 38420 Le VERSOUD
 Tél : 04 76 52 59 96 / Fax : 04 76 52 78 49

TOTAL COMMANDE HT :

REMISE PROMOTIONNELLE :

TOTAL A REGLER TTC :

► MODE DE REGLEMENT (Livraison après règlement)


Je choisis de régler par :

- Chèque Virement
 (Voir RIB au dos)

Cachet / Signature / Date



RIB

 BANQUE POPULAIRE DES ALPES				Relevé d'identité bancaire/IBAN <i>Destinataire du relevé</i>			
Rib Identifiant de compte national							
Code Banque 16807	Code Guichet 00141	Numéro de compte 31398345218	Clé RIB 53	Domiciliation BPA CROLLES BELLEDONNE			
IBAN International Bank Account Number				Bank Identification Code (BIC) (adresse SWIFT)			
FR76	1680	7001	4131	3983	4521	853	CCBPPRPPGRE
<small>Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.) This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfers, invoice payments, etc.)</small>				21/09/2009 0175 0 26 00013 SARL BELLEDONNE DISTRIBUTION 700 ROUTE DE GRENOBLE 38420 LE VERSOUD			
0000476 0000500							

Le Think tank *Sport et Citoyenneté* est très heureux de vous présenter le 36^e numéro de sa revue trimestrielle, avec au sommaire une analyse de l'actualité européenne ainsi qu'un dossier spécial consacré au thème « **Sport et Droits de l'homme** ».

Le sport n'est mentionné spécifiquement dans aucune déclaration ou convention internationale consacrée aux droits de l'homme. Toutefois depuis son origine, la Charte du Comité international olympique (CIO) affirme que « *la pratique du sport est un droit de l'homme* ». De l'individu en général, les droits de l'homme se sont progressivement appliqués au sportif en particulier et plus largement à un secteur sportif toujours plus ouvert au contentieux.

Le développement de cette justice sportive pose ainsi la question de son équilibre avec le droit international des droits de l'Homme. De prestigieux spécialistes de la question, parmi lesquels l'actuel président de la Cour européenne des droits de l'Homme, l'évoquent dans ce dossier spécial, que nous avons eu le plaisir de réaliser en partenariat avec l'Accord Partiel Élargi sur le Sport (APES) du Conseil de l'Europe et avec le soutien de la Fondation Hippocrène. Deux acteurs qui militent pour une Europe fondée sur les valeurs de Droits de l'Homme et de Démocratie, et avec qui nous sommes fiers de mener cette réflexion.

Vous pouvez également retrouver et télécharger cette revue sur [notre espace membre](#). Son accès vous est ouvert en tant que membre de notre Think tank (une demande de compte est nécessaire).



REVUE SCIENTIFIQUE N°36

Octobre 2016

Suivez-nous sur  

Sport et Droits de l'homme | Le Think tank *Sport et Citoyenneté* vous présente le 36^e numéro de sa revue trimestrielle, avec au sommaire une analyse de l'actualité européenne ainsi qu'un dossier spécial consacré au thème « Sport et Droits de l'homme ».

DOSSIER SPECIAL

SPORT ET DROITS DE L'HOMME

Respect des droits de l'homme et indépendance du mouvement sportif

Contribution de Guido Raimondi

Président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme



Consulter un [**APERCU DE LA REVUE**](#)

Revue disponible uniquement

[**SUR ADHESION**](#)

Sport et droits de l'homme : l'expérience du Conseil de l'Europe

Contribution de Stanislas Frossard

Secrétaire Exécutif de l'Accord Partiel Élargi sur le sport (APES)

Conseil de l'Europe

« La CEDH est un contrepoids nécessaire à la justice sportive »

Interview de Jean-Paul Costa

Président de l'Institut International des Droits de l'Homme-Fondation René Cassin

Ancien président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme

L'athlète, le maillon le plus faible de la chaîne

Contribution d'Alexandre Miguel Mestre

Avocat

Membre du Conseil d'administration du Think tank *Sport et Citoyenneté*

Lutte antidopage, droits de l'homme et droits fondamentaux

Contribution de Jacob Kornbeck

Membre du Conseil d'administration du Think tank *Sport et Citoyenneté*

Sport et liberté d'expression

Contribution de Thierry Granturco

Avocat

Membre du Comité Scientifique du Think tank *Sport et Citoyenneté*

Lutter contre le hooliganisme en respectant les droits des supporters

Contribution de Nicolas Hourcade

Professeur agrégé de sciences sociales

Membre du Comité Scientifique du Think tank *Sport et Citoyenneté*

Retrouvez tous ces articles et bien d'autres dans notre revue !

ET AUSSI...

Interview de Peter Plavčan, Ministre de l'Éducation, des Sciences, de la Recherche et des Sports, République Slovaque

Interview de Françoise Sauvageot, Vice-présidente déléguée du CNOSF

Interview de Frédérique Quentin, Responsable « Sport de Haut niveau » et « Sport et Femmes » chez FDJ

Association européenne des loteries : un trophée pour soutenir le sport pour tous

Retrouvez toutes ces contributions et bien d'autres dans notre revue !

• ***Sport et Citoyenneté en actions***

- *Projet PASS : l'activité physique au service de la société*
- *Projet SCORE : l'égalité homme-femme dans les postes d'encadrement sportif*
- *Projet SEDY : accroître l'activité physique des enfants en situation de handicap*
- *Projet Sport for Everyone : promouvoir l'activité physique pour tous*
- *Projet Active School Communities : renforcer le lien entre clubs sportifs et écoles*

Devenez adhérent

Se désabonner



en partenariat avec



SAVE THE DATE



C'est avec un grand plaisir que les équipes du Think tank *Sport et Citoyenneté* et d'*Audencia Business School* vous invitent à une conférence inédite sur la qualité de vie au travail grâce au sport.

**Mercredi 14 décembre 2016
de 17h30 à 20h30**

à
**Audencia Business School
95 rue Falguière – 75 015 PARIS**

La conférence « Sport, Activité physique et qualité de vie au travail » s'intéresse à l'**impact** de la pratique physique et sportive sur le bien-être et la qualité de vie dans un environnement de travail.

En présence de **champions**, de **grands témoins** et d'**experts**, cette conférence sera notamment l'occasion de débattre des enjeux de la pratique sportive pour tous et de présenter des initiatives et bonnes pratiques en la matière. A cette occasion, le Think tank *Sport et Citoyenneté* dévoilera une publication inédite sur le sujet.

La conférence sera suivie d'un cocktail pour poursuivre les échanges.

Conférence gratuite sur inscription.

Contact :

communication@sportetcitoyennete.com

INSCRIPTION



www.sportetcitoyennete.com

POLE FORMATION
documentation

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

JURYS NATIONAUX CQP ALS 2016 + CLOTURE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS

TOUS À VOS ANGENDA !

Nous vous communiquons les dates des jurys pléniers CQP ALS 2017 (*sous réserve de la disponibilité des partenaires sociaux*), ainsi que les dates butoirs de réception des dossiers par l'UFOLEP nationale.

<u>Date de Jury plénier</u>	<u>Date butoir de réception dossiers</u>
Mercredi 22 février 2017	8 février 2017
Mardi 16 mai 2017	28 avril 2017
18 juillet 2017 <i>Jury interfédéral ouvert</i>	30 juin 2017
Mercredi 11 octobre 2017	29 septembre 2017

Contact : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.55.

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

MODULE N° 18

FORMATION CONTINUE (RECYCLAGE) DES FORMATEURS DE SECOURISME

Objectifs de formation

- Être capable d'encadrer les formations PSC1 conformément à la réglementation en vigueur

Publics visés

- Formateurs PSC, titulaires du BNMP5 et PAE3, du PICFPSC

Éléments de contenus

- Le référentiel technique
- Le référentiel pédagogique
- Mise en situation des participants
- Évaluation des participants

Durée	Effectif	Lieu
1 journée	24 personnes maxi. (par session)	Toulouse – Fougères-sur-Bièvre – Paris – Créteil – Lyon ou Bron – Montpellier

Intervenants

- ✓ **Formateurs de formateurs :**
 Mauricette LEMAITRE – Isabelle COLLAJET - Stéphane LALANNE – Anthony ROBERT – Charly GONZALEZ – Jean-Luc JOUTZ – José ROIG – Jean-Marc ANDRE – Laurence BRIEN

Coût du stage

- Droit d'inscription au stage de recyclage : **150 €** par personne
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Vous aurez le choix entre 6 journées de formation réparties durant les périodes suivantes :

- Le 27 juin 2016 (Toulouse)
- Le 6 octobre 2016 (Fougères-sur-Bièvre -41)
- Le 19 octobre 2016 (Paris (75))
- Le 9 novembre 2016 (Créteil - 94)
- Le 16 novembre 2016 (Bron - 69)
- **Le 31 novembre 14 décembre 2016 à Montpellier (34)**

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcrecyclagemoniteursecourisme.html>

Les outils « Éduquer c'est prévenir ! » sont disponibles

"Éduquer c'est prévenir !" ce sont des programmes éducatifs et pédagogiques clefs en main pour sensibiliser et prévenir des risques dans le cadre familial, scolaire ou périscolaire.

L'objectif ? Créer chez les plus jeunes une culture de la responsabilisation à travers des initiations éducatives telles que la prévention des risques domestiques, la prévention canicule, le "savoir-rouler", ...

L'Équipe Pédagogique Nationale et le pôle formation vous propose de vous doter de ces outils complémentaires aux dispositifs sportifs et citoyens de l'UFOLEP.

4 THEMATIQUES - 5 INITIATIONS

Chaque pack thématique est composé :

- de jeux éducatifs (puzzles, dominos, memorys...)
- d'un triptyque pédagogique
- d'affiches et flyers
- de guide d'intervention pédagogique

L'ensemble des initiations se retrouvent dans le **PACK COMPLET** pour 150 € TTC (frais de port en sus)

ROLL-UP DÉDIÉ

Vous avez également la possibilité de compléter votre kit d'outils avec le **roll-up "Éduquer c'est prévenir !"**.

Tarif négocié à 112,8 € TTC (frais de port inclus)

[>>> DEMANDEZ VOS OUTILS VIA LE FORMULAIRE EN LIGNE <<<](#)

POUR COMMUNIQUER SUR CE DISPOSITIF

Vous disposez de différents outils pour promouvoir ce dispositif notamment auprès de structures partenaires >> Téléchargez le [KIT COMM](#)

LES EQUIVALENCES DE LA PSC1

LE POINT SUR LES EQUIVALENCES

Il existe un grand nombre de formations aux premiers secours. Vous êtes nombreux à vous poser des questions sur les équivalences ou la validité de vos diplômes.

Depuis le 1^{er} août 2007, la formation de référence est le PSC1 (Prévention Secours Civiques de niveau 1). Ce n'est pas une nouvelle formation, il s'agit d'une évolution de l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) qui existait depuis 1991.

Ci-dessous la liste des diplômes admis en équivalence du PSC1 :

- ✚ L'AFPS, quelle que soit son année d'obtention
- ✚ Le PSE1
- ✚ Le BNS (Brevet National de Secourisme) qui n'existe plus depuis 1991
- ✚ Le Brevet de Brancardier Secouriste
- ✚ Le Brevet de Secouriste de la Protection Civile
- ✚ Le CSST (Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail) tant que son titulaire est à jour de son recyclage

Cas particulier :

- ✚ Le BEPS (Brevet Européen de Premier Secours) délivré par la Croix Rouge est reconnu dans toute l'Europe par les sociétés Croix-Rouge. Le BEPS n'est pas admis en équivalence du PSC1

Liste des professions qui dispensent de passer le PSC1 :

- ✚ Médecin
- ✚ Chirurgien-dentiste
- ✚ Pharmacien
- ✚ Vétérinaire
- ✚ Sage-femme
- ✚ Infirmier(e) diplômé d'État

▲ Important !

L'UFOLEP nationale est aujourd'hui agréée par le Ministère de l'Intérieur afin de dispenser les formations PSC1 et Monitorat (BNMPS-PAE3).

Renseignez-vous auprès du Pôle Formation (01.43.58.97.55.) pour obtenir les coordonnées du Comité Départemental UFOLEP le plus proche dispensant les formations PSC1.

POLE FORMATION
stages

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

FORMATIONS FÉDÉRALES UFOLEP

Notre plateforme de gestion des formations fédérales est opérationnelle : <http://www.ufolep-formations-psc1.org/Formations> et [PSC1](#).
Via le menu, vous pouvez accéder aux formations proposées par les comités départementaux/régionaux UFOLEP, en cliquant sur « Nos offres de formations ».

LES BREVETS DE FORMATION

Accès stagiaires
01308812833
***** GO

Champs de recherche
 → Dep: TOUT | Activités: TOUT | Type: TOUT | Entre janvier et décembre

Statut	Intitulé	Objectif	Département	Ville	Rue	Clotûre inscriptions	Nbr places	Inscrits	Actions
DIFFUSÉ	Stage d'animateur	Renforcer ses connaissances sur l'échauffement et l'étirement	:58	NEVERS (58000)	Rue Commandant Rivière	26/11/2016	15	6	+ d'informations, Prê Inscription, Contact (contact@ufolepbfc.org)
DIFFUSÉ	BFIA APE	Devenir animateur APE	:70	CHAMPAGNEY (70290)		26/11/2016 27/11/2016	20	0	+ d'informations, Prê Inscription, Contact (contact@ufolepbfc.org)
DIFFUSÉ	TRONC COMMUN BF I		:21	CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (21800)		17/12/2016	20	16	+ d'informations, Prê Inscription, Contact (contact@ufolepbfc.org)
DIFFUSÉ	BF20 Football	Devenir officiel 2ème degré Football	:89	AUXERRE (89000)	DE LA MARNE (BD)	14/01/2017	10	0	+ d'informations, Prê Inscription, Contact (contact@ufolepbfc.org)
DIFFUSÉ	BF10 Football	Devenir Officiel 1er degré Football	:89	AUXERRE (89000)	Le 89 16 bd de la Marne	09/01/2017	10	0	+ d'informations, Prê Inscription, Contact

**BF1A spécifique - ACTIVITÉS CYCLISTES (VTT)
Les 10 et 17 décembre 2016**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Activités cyclistes : VTT – BF1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 10 et 17 décembre 2016 (9h/18h30) à Vailly-sur-Sauldre (18)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP (<i>saison 2016/2017</i>) et avoir 17 ans minimum ✚ Avoir validé sa période probatoire et Tronc Commun BF1
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir animateur VTT ✚ Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association ✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité dans le département et la région
Contenus de formation	<p><u>Durée : 16 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes - Livret de Formation ✚ Tenue de sport (VTT + casque)
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Jacky ROBICHON
Formateur	Jacky ROBICHON
Coût par stagiaire	40 € (repas compris)
Inscriptions	<p>Sur le site internet : http://www.ufolepcentre.org/centre - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p>✉ UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>✉ ufolepcentre@orange.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 30 novembre 2016</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet http://www.cr.ufolep.org/centre/) ✚ 1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Centre</i> » ✚ photocopie de la licence 2016-2017

BF10 spécifique - ACTIVITÉS CYCLISTES
Le 21 janvier 2017

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Activités cyclistes – BF10 spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Le samedi 21 janvier 2017 (9h/18h30) à Bourges (18)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (<i>saison 2016/2017</i>) et avoir 16 ans minimum  Avoir validé sa période probatoire et le Tronc Commun BF1
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Devenir officiel 1^{er} degré en activités cyclistes (juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel et expliquer ses interventions)  Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et participer à la gestion d'une épreuve (arbitre, commissaire, juge...)
Contenus de formation	<p>Durée : 10 heures</p> <p>Technique et pédagogie - Législation et réglementation - Sécurité de la pratique - Environnement</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes, clé USB  Livret de Formation  Tenue de sport
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Jacky ROBICHON
Formateur	Jacky ROBICHON
Coût par stagiaire	25 (déjeuner du midi inclus)
Inscriptions	<p>Sur le site internet : http://www.ufolepcentre.org/centre - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> ufolepcentre@orange.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 11 janvier 2017</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet http://www.cr.ufolep.org/centre/)  1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre »  photocopie de la licence 2016-2017




**BF1A spécifique – Activité Physique d'Entretien
Les 15 et 22 janvier 2017**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	APE – BF1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 15 et 22 janvier 2017 (9h/18h) au CRJS d'Orléans La Source (45)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être licencié UFOLEP (saison 2016/2017) et avoir 17 ans minimum ✚ Avoir validé la Période probatoire et participé au Tronc Commun BF1
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir animateur APE ✚ Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association ✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<p><u>Volume horaire : 16 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes, crayon ✚ Tenue de sport (chaussures d'intérieur) ✚ CD musical (éventuellement)
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Nadia DA SILVA
Formateur	Mauricette LE MAITRE
Coût par stagiaire	70 € (repas compris)
Inscriptions	<p>Sur le site internet : http://www.ufolepcentre.org/centre - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p>✉ UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>✉ ufolepcentre@orange.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 5 janvier 2017</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet http://www.cr.ufolep.org/centre/) ✚ 1 chèque d'un montant de 70 € libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre Val de Loire » ✚ photocopie de la licence 2016-2017











**APE – Composantes musicales en fitness
Le 3 décembre 2016**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	APE - Composantes musicales en fitness
Date(s) et Lieu(x) du stage	Le 3 décembre 2016 (9h/12h) au CRJS d'Orléans (45)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Être licencié UFOLEP (saison 2016/2017)  Tout public
Objectifs	 Utiliser la musique comme support pédagogique en APE
Volume et Contenus de formation	 3 heures
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes (papier, crayon)  Tenue sportive (chaussures d'intérieur)
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Mauricette LE MAITRE
Formateur	Matthieu MONNIER
Coût par stagiaire	25 € (hors repas)
Inscriptions	<p>Sur le site internet : http://www.ufolepcentre.org/centre - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> ufolepcentre@orange.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 23 novembre 2016</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet http://www.cr.ufolep.org/centre/)  1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Centre</i> »  photocopie de la licence 2016-2017

APE
Étirements - Relaxation - Stretching
Le 21 janvier 2017












Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	APE : Étirements - Relaxation - Stretching
Date(s) et Lieu(x) du stage	Le 21 janvier 2017 (9h30/12h30 – 13h30/16h30) au CRJS d'Orléans - 7 rue Beaumarchais - 45100 Orléans
Public	<ul style="list-style-type: none">  Être licencié UFOLEP (saison 2016/2017)  Animateur APE UFOLEP
Objectifs	 Enrichir sa pratique d'animateur APE en utilisant des techniques d'étirements et de relaxation
Volume et Contenus de formation	 6 heures
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes (papier, crayon)  Tenue sportive (chaussures d'intérieur)
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Mauricette LE MAITRE
Formateur	Isabelle SABATIER
Coût par stagiaire	45 € (hors repas)
Inscriptions	<p>Sur le site internet : http://www.ufolepcentre.org/centre - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> ufolepcentre@orange.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 11 janvier 2017</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet http://www.cr.ufolep.org/centre/)  1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP</i> Centre »  photocopie de la licence 2016-2017

Le Comité Régional UFOLEP Centre se réserve le droit d'annuler la formation sans préavis si l'effectif n'atteint pas un minimum de 8 personnes. - Stage limité à 20 places.









APE – STEP
Le 3 décembre 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	APE - STEP
Date(s) et Lieu(x) du stage	Le 3 décembre 2016 (14h/17h) au CRJS d'Orléans (45)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Être licencié UFOLEP (saison 2016/2017)  Tout public
Objectifs	 Préparer et animer des séances chorégraphiées (en bloc ou séquence)
Volume et Contenus de formation	 3 heures
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes (papier, crayon)  Tenue sportive (chaussures d'intérieur)
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Mauricette LE MAITRE
Formateur	Matthieu MONNIER
Coût par stagiaire	25 € (hors repas)
Inscriptions	<p>Sur le site internet : http://www.ufolepcentre.org/centre - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> ufolepcentre@orange.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 23 novembre 2016</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet http://www.cr.ufolep.org/centre/)  1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP</i> Centre »  photocopie de la licence 2016-2017

APE
Les techniques douces de renforcement
Le 28 janvier 2017










Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	APE : les techniques douces de renforcement
Date(s) et Lieu(x) du stage	Le 28 janvier 2017 (9h30/12h30 – 13h30/16h30) au CRJS d'Orléans - 7 rue Beaumarchais - 45100 Orléans
Public	<ul style="list-style-type: none">  Être licencié UFOLEP (saison 2016/2017)  Animateur APE UFOLEP
Objectifs	 Améliorer sa pratique d'animateur avec des techniques douces de renforcement musculaire
Volume et Contenus de formation	 6 heures
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes (papier, crayon)  Tenue sportive (chaussures d'intérieur)
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Mauricette LE MAITRE
Formateur	Isabelle SABATIER
Coût par stagiaire	45 € (hors repas)
Inscriptions	<p>Sur le site internet : http://www.ufolepcentre.org/centre - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> ufolepcentre@orange.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 18 janvier 2017</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet http://www.cr.ufolep.org/centre/)  1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP</i> Centre »  photocopie de la licence 2016-2017

Le Comité Régional UFOLEP Centre se réserve le droit d'annuler la formation sans préavis si l'effectif n'atteint pas un minimum de 8 personnes. - Stage limité à 20 places.

GYMNASTIQUE – PARCOURS A & B
Le 11 décembre 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	GYMNASTIQUE – PARCOURS A & B
Date(s) et lieu(x) du stage	Dimanche 11 décembre 2016 Horaires : 9h30-12h30 (théorie) / 13h30-17h30 (pratique) En fonction du nombre d'inscrits, une seconde session pourra être proposée aux derniers inscrits (le 18 décembre, uniquement si le nombre d'inscrits est trop important) Salle de gymnastique des Aigremonts – BLERE (37)
Public	Être licencié UFOLEP (saison 2016/2017), à partir de 12 ans révolus
Objectifs	 Devenir juge sur les parcours
Documentation et matériel demandé	 Matériel de prise de notes (papier, crayon)  Tenue sportive
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Nadia DA SILVA
Formateur	Nathalie HERVET - Charlotte TESSIER - + 1
Coût par stagiaire	15 € (hors repas, prévoir pique-nique)
Inscriptions	Sur le site internet : http://www.ufolepcentre.org/centre Rubrique « Formation fédérale » Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :  UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE  02 38 54 02 00  ufolepcentre@orange.fr Date limite de réception des dossiers : 1^{er} décembre 2016
Composition du dossier d'inscription	 fiche d'inscription (téléchargeable sur internet http://www.cr.ufolep.org/centre/)  1 chèque de 15 € libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre Val de Loire » (merci d'indiquer le nom et l'adresse de facturation)  photocopie de la licence 2016-2017




PLURISPORT
Le 3 décembre 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	PLURISPORTS
Date(s) et Lieu(x) du stage	Le 3 décembre 2016 (9h/12h30) au Gymnase Daniel DENIAU – Rue de Coulmiers - 45000 ORLEANS
Public	<ul style="list-style-type: none">  Être licencié UFOLEP (saison 2016/2017)  Tout public
Objectifs	 Découvrir le renforcement musculaire avec un gros ballon
Volume et Contenus de formation	 6 heures
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes (papier, crayon)  Tenue sportive (chaussures d'intérieur)
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Nadia DA SILVA
Formateur	Isabelle SABATIER
Coût par stagiaire	45 € (déjeuner inclus)
Inscriptions	<p>Sur le site internet : http://www.ufolepcentre.org/centre - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> ufolepcentre@orange.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 20 novembre 2016</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet http://www.cr.ufolep.org/centre/)  1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre-Val-de-Loire » (merci d'indiquer le nom et l'adresse de facturation)  photocopie de la licence 2016-2017













BF1A spécifique - SKI ET SPORTS DE NEIGE
Du 6 au 8 janvier 2017

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Ski et sports de neige - BF1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du 06 au 08 janvier 2017, le 8h à 19h00 <u>Matin</u> : CESSY (01) pour la partie théorique <u>Après-midi</u> : Station des Monts Jura LA FAUCILLE pour la partie pratique
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié(e) UFOLEP (<i>saison 2016/2017</i>) ayant une activité ski alpin et avoir 17 ans minimum ✚ Avoir validé sa période probatoire et participé à un Tronc commun (BF1)
Objectifs	✚ Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation Ski et sports de neige dans l'association, un club
Contenus de formation	<u>Durée 20 heures :</u> UC AS 4 : Activité sportive (technique, pédagogie, sécurité, législation, environnement, pratique d'activités)
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes - Documentation personnelle ✚ Matériel pour l'activité sportive ski alpin ✚ Livret de Formation
Responsable administratif	Cédric GODDERIDGE
Responsable formation	Eric RUFFIEUX
Formateur (s)	Christine PONSERO et Eric RUFFIEUX
Coût par stagiaire	120 € (repas samedi et dimanche midi, forfait ski et frais pédagogique inclus) Si besoin de loger envoyer un mail : president@ufolep01.com
Inscriptions	Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à : <ul style="list-style-type: none">  UFOLEP Ain  Eric RUFFIEUX  0652976286 - president@ufolep01.com Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP le :
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet www.ufolep.org) ✚ 1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP » correspondant au total des droits à verser ✚ photocopie de la licence 2016-2017 (activités ski alpin) ✚ photocopie du livret de formation









TRONC COMMUN (BF 1)
Le 3 décembre 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Tronc Commun (BF1)
Date et lieu du stage	Le samedi 3 décembre 2016 7 avenue Jean-Marie Verne (Salle A 1 ^{er} étage) - BOURG en BRESSE (01)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (saison 2016-2017)  Avoir réalisé la période probatoire de 20h au sein de son association
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Place de la Fédération dans le mouvement sportif  Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région
Contenus de formation	<p>Durée : 8 heures</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes. Documentation personnelle  Livret de formation
Responsable administratif	Cédric GODDERIDGE
Responsable formation	Eric RUFFIEUX
Formateur	Eric RUFFIEUX
Coût par stagiaire	20 € (repas compris)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <ul style="list-style-type: none">  UFOLEP Ain  Eric RUFFIEUX  0652976286 - president@ufolep01.com <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP le :</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet www.ufolep.org) (1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription)  1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP »  photocopie de la licence 2016-2017

TRONC COMMUN BF1^{er} degré
Le 14 janvier 2017

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Toutes disciplines confondues : Tronc Commun BF 1^{er} degré
Date et lieu du stage	Le samedi 14 janvier 2017 à Bourges (18) OU Orléans (45) (en fonction des inscriptions, indiquez votre préférence lors de votre inscription)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (saison 2016/2017)  Avoir validé sa période probatoire
Objectif	Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région.
Contenus de formation	<p>Durée : 8 heures</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
Documentation et matériel demandé	 Papier + crayon
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Nadia DA SILVA
Formatrice	Mauricette LE MAITRE – Jacky ROBICHON
Coût par stagiaire	25 € (sans hébergement, déjeuner du midi inclus)
Inscriptions	<p>Sur le site internet : http://www.ufolepcentre.org/centre - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> ufolepcentre@orange.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 5 janvier 2017</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet http://www.cr.ufolep.org/centre/)  1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP</i> Centre-Val-de-Loire » (merci d'indiquer le nom et l'adresse de facturation)  photocopie de la licence 2016-2017

SPORT ET SOCIÉTÉ

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Veillez trouver ci-dessous :

- le cahier des charges : DISPOSITIF UFOLEP – PSC1

EN DIRECTION DES PUBLICS ISSUS DES TERRITOIRES PRIORITAIRES

ainsi que sa *fiche projet*

- le cahier des charges : DISPOSITIF UFOLEP – CQP

EN DIRECTION DES PUBLICS ISSUS DES TERRITOIRES PRIORITAIRES

ainsi que sa *fiche projet*

Les fiches sont à envoyer à : avrignaud.laligue@ufolep-usep.fr

**CAHIER DES CHARGES DISPOSITIF UFOLEP – PSC1
EN DIRECTION DES PUBLICS ISSUS DES TERRITOIRES PRIORITAIRES**

L'UFOLEP défend un sport citoyen, un sport loisir et santé accessible au plus grand nombre. C'est pourquoi, **l'UFOLEP propose l'accès au secourisme pour tous, notamment pour les publics les plus en difficultés et les territoires prioritaires.** Le secourisme revêt en France comme dans d'autres pays une dimension sociétale. Démarche civique, altruiste et solidaire, il vise à déléguer des tâches qui relèvent de la prévention dans le but de permettre, en attendant l'arrivée des secours organisés, la survie de la victime ou de minorer les conséquences d'une situation d'urgence.

Le secourisme est également une démarche de civisme actif. Il véhicule et diffuse des valeurs de solidarité et d'efficacité.

PRESENTATION DU CAHIER DES CHARGES :

○ **Le comité organisateur :**

- Le comité départemental organisateur aura pour mission de permettre au public issu des territoires prioritaires de participer à des sessions de formation au PSC1 et à des sessions de formation de formateurs PSC1.
- Assurer la promotion du dispositif au niveau local et dans les réseaux spécialisés, en s'appuyant sur le kit de communication national si nécessaire,
- Assurer l'accompagnement et le suivi nécessaire du public,
- Prévoir et assurer des financements complémentaires permettant au public de bénéficier de la formation, d'un suivi ou d'un accompagnement supplémentaire si cela s'avère nécessaire,
- Solliciter l'UFOLEP nationale et l'EPN (Equipe Pédagogique Nationale de Secourisme), pour tout accompagnement méthodologique, stratégique ou pédagogique.

○ **L'UFOLEP nationale :**

- Doter financièrement le comité organisateur de 30 € par personne formée, plafonnée à 1 000 personnes formées au niveau fédéral.
- Doter le comité organisateur d'un kit de communication incluant :
 - Affiche,
 - Flyer,
 - Spots vidéo,
 - Guide méthodologique « Quelle communication au niveau local ».
- Prendre en charge les déplacements, hébergements et restaurations des porteurs de projets au sein des comités ainsi que du public en cas de sollicitation de l'UFOLEP nationale.
- Organiser la communication nationale du dispositif dans les réseaux :
 - Politique de la ville,
 - Préfecture,
 - Insertion par l'emploi,

- Insertion par l'activité économique,
- Education populaire.
- Accompagner sur le plan méthodologique, stratégique et pédagogique les comités organisateurs,
- La prise en charge financière :
 - La Dotation financière en direction des comités ne pourra s'effectuer qu'après la remontée des listings faisant mention de (champs à remplir dans le logiciel de gestion PSC1) :
 - Nom,
 - Prénom,
 - Date de naissance,
 - Adresse complète
 - Le lien ci-dessous permet de savoir si la personne est issue d'un territoire prioritaire et si celui-ci est éligible :
- <https://sig.ville.gouv.fr/recherche-adresses-zus-zfu-quartiers-des-cucs>
- Toutes les sessions de formation mises en place depuis le 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2016 seront éligibles au dispositif de dotation fédérale.

➤ **Pour toute demande d'information concernant l'accord cadre UFOLEP – CGET :**

Adil EL OUADEHE :

DTN Adjoint en charge du pôle sport et société

aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr

➤ **Pour toute demande d'information concernant le dispositif UFOLEP-PSC1 :**

Laurence BRIEN :

DTN Adjointe en charge du pôle Formation

lbrien.laligue@ufolep-usep.fr

Accord Cadre

UFOLEP – Commissariat Générale à l'Égalité des Territoires

FICHE ACTION PSC1

COMITÉ REGIONAL :

COMITÉ DÉPARTEMENTAL :

ASSOCIATION :

STRUCTURES :

Champs retenus (plusieurs champs possibles) :

- Organisation de modules de formation spécifiques PSC1 en direction du public issu des territoires relevant de la géographie prioritaire
- Intégration, dans des modules de formation PSC1 existants, de public issu des territoires relevant de la géographie prioritaire

Public cible :

Nombre

Sexe F M

Age

1- Description du projet :

2- Partenaire(s) impliqué(s)

Partenaires	Partenariat ponctuel ou permanent	Nature du partenariat

Fait à :

Le :

Nom et prénom du responsable :

**CAHIER DES CHARGES DISPOSITIF UFOLEP – CQP
EN DIRECTION DES PUBLICS ISSUS DES TERRITOIRES PRIORITAIRES**

Les quartiers prioritaires se caractérisent par de fortes inégalités, particulièrement concernant le domaine de l'emploi. Le secteur du sport, fort du marché qu'il représente, de son développement et de l'attrait qu'il suscite notamment auprès des jeunes, doit jouer un rôle au bénéfice des publics et des territoires prioritaires. Particulièrement en ce qui concerne le champ des emplois relevant de l'animation sportive et de l'encadrement. **L'UFOLEP souhaite développer le dispositif du Certificat de Qualification Professionnel « Animateur de Loisir Sportif » en direction des publics issus des territoires relevant de la géographie prioritaire.** Ce dispositif aura pour vocation de permettre la découverte des métiers de l'animation sportive et de l'encadrement, et de contribuer à une insertion sociale et professionnelle durable.

L'UFOLEP met donc en place, dans cette optique, un dispositif d'accompagnement fédéral :

PRESENTATION DU CAHIER DES CHARGES :

- **Le comité organisateur :**
 - Le comité départemental ou régional organisateur aura pour mission de permettre au public issu des territoires prioritaires de participer à des sessions de formation au CQP ALS et / ou organiser des sessions spécifiques si nécessaire,
 - Assurer la promotion du dispositif au niveau local et dans les réseaux spécialisés, en s'appuyant sur le kit de communication national si nécessaire, afin de mobiliser le public,
 - Assurer l'accompagnement et le suivi nécessaire du public,
 - Identifier et assurer des financements complémentaires permettant au public de bénéficier de la formation, d'un suivi ou d'un accompagnement supplémentaire,
 - Solliciter l'UFOLEP nationale, si nécessaire, pour tout accompagnement méthodologique, stratégique ou pédagogique.

- **L'UFOLEP nationale :**
 - Doter financièrement le comité organisateur de 150 € par personne **formée (et non certifiée), plafonnée à 240 personnes formées au niveau fédéral.**
 - Doter le comité organisateur d'un kit de communication incluant :
 - Affiche,
 - Flyer,
 - Spots vidéo,
 - Guide méthodologique « Quelle communication au niveau local ? ».
 - Prendre en charge les déplacements, hébergements et restauration des porteurs de projets au sein des comités ainsi que du public en cas de sollicitation de l'UFOLEP nationale.

- Organiser la communication nationale du dispositif dans les réseaux :
 - Politique de la ville,
 - Préfecture,
 - Insertion par l'emploi,
 - Insertion par l'activité économique,
 - Education populaire.
- Accompagner sur le plan méthodologique, stratégique et pédagogique les comités organisateurs,
- La prise en charge financière :
 - La Dotation financière en direction des comités ne pourra s'effectuer qu'après la remontée des listings (via les PV excel des candidats présentés aux jurys pléniérs nationaux) faisant mention de :
 - Nom,
 - Prénom,
 - Date de naissance,
 - Adresse complète
 - Le lien ci-dessous permet de savoir si le jeune est issu d'un territoire prioritaire et si celui-ci est éligible :
- <https://sig.ville.gouv.fr/recherche-adresses-zus-zfu-quartiers-des-cucs>
 - Un projet peut être porté par un comité départemental, régional ou les deux si l'organisation locale le nécessite / le permet,
 - Tous les candidats présentés entre le 1^{er} octobre 2015 et jusqu'au 31 décembre 2016 seront éligibles au dispositif de dotation fédérale,
 - L'aide de l'UFOLEP nationale en direction des comités est plafonnée à une aide de 20 jeunes formés par comité organisateur.

- **Pour toute demande d'information concernant l'accord cadre UFOLEP – CGET :**

Adil EL OUADEHE :

DTN Adjoint en charge du pôle sport et société

aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr

- **Pour toute demande d'information concernant le dispositif UFOLEP-CQP-ALS :**

Laurence BRIEN :

DTN Adjointe en charge du pôle Formation

lbrien.laligue@ufolep-usep.fr

**Accord Cadre
UFOLEP – Commissariat Générale à l'Égalité des Territoires**

FICHE ACTION CQP ALS

COMITÉ REGIONAL :

COMITÉ DÉPARTEMENTAL :

ASSOCIATION :

STRUCTURES :

Champs retenus (plusieurs champs possibles) :

Organisation de la formation CQP en direction du public spécifique issu des territoires relevant de la géographie prioritaire

Intégration du public issu des territoires relevant de la géographie prioritaire dans des formations CQP existantes

Public cible :

Nombre

Sexe F M

Age

1- Description du projet :

2- Partenaire(s) impliqué(s)

Partenaires	Partenariat ponctuel ou permanent	Nature du partenariat

Fait à :

Le :

Nom et prénom du responsable :



Appel à projets 2017

Allez les filles !

La pratique physique et sportive, outil d'insertion sociale, professionnelle et familiale pour les jeunes femmes des territoires sensibles ou isolés

Date limite de réception des dossiers : **1er FEVRIER 2017**

A travers cet appel à projets, la Fondation de France entend soutenir des initiatives concernant les jeunes femmes de 12 à 25 ans issues des quartiers populaires ou ruraux isolés.

Ils auront pour objectif de favoriser leur accès à une pratique sportive régulière et hebdomadaire et l'utilisation de leviers sportifs pour participer à leur émancipation et leur insertion sociale et/ou professionnelle.

Vous trouverez, en cliquant sur la plaquette ci-dessous, les modalités d'envoi ainsi que les dates de réception des demandes.

Les dossiers de candidature et tous les éléments utiles sont téléchargeables sur : www.fondationdefrance.org/article/allez-les-filles.

Appel à projets 2017

Allez les filles !

La pratique physique et sportive, outil d'insertion sociale, professionnelle et familiale pour les jeunes femmes des territoires sensibles ou isolés

Date limite de réception des dossiers : 1^{er} février 2017

Contexte

La mise en jeu du corps peut être un levier vers l'insertion sociale et professionnelle. En effet, la pratique d'une activité physique ou sportive fait appel au dépassement de soi, à la fixation d'objectifs, à l'esprit d'équipe, à la création de lien avec un groupe, au respect des engagements pris et des règles établies. Ces enjeux, lorsqu'ils sont envisagés en pluridisciplinarité – champs sportif, social, sanitaire, éducatif... – , sont transposables dans la vie quotidienne. Pourtant, ils restent encore insuffisamment mobilisés par les professionnels au service des personnes en situation de vulnérabilité et, en particulier auprès des jeunes femmes de 12 à 25 ans des quartiers populaires.

Parce qu'elles sont des outils de socialisation et de construction de soi, mais aussi d'éducation, les pratiques physiques ou sportives constituent un enjeu identitaire fort pour les jeunes et leur famille bien au-delà des notions de plaisir et d'occupation du temps libre. Cependant, les femmes en bénéficient encore de manière plus inégalitaire que les hommes et les stéréotypes sexués dans le sport sont malheureusement encore d'actualité. La pratique sportive participe pourtant à renforcer la place des femmes dans

notre société en leur ouvrant un choix des possibles qu'elles pensent inaccessibles. Un décrochage massif de la pratique sportive chez les jeunes filles est notamment observé à l'adolescence et reste complexe à justifier : image de soi en question, exigences des familles, pression sociale, stéréotypes de sexe, offre sportive insuffisamment adaptée et connue des jeunes femmes. Cette interruption est d'autant plus importante que le milieu social d'origine de la jeune femme est défavorisé. Les jeunes femmes des quartiers populaires ne sont que 32 % à pratiquer un sport, alors qu'elles sont 51 % en dehors de ces zones et elles ne représentent que 2,9 % des licenciées féminines françaises. Les disciplines pratiquées sont également socialement très différenciées.

Les activités physiques et sportives sont un formidable outil de prévention sanitaire et d'insertion mais il est nécessaire d'identifier les bons leviers pour inciter un plus grand nombre de jeunes femmes à passer à la pratique et donner du sens à leur investissement. L'intervenant sportif et le travailleur social, lorsqu'ils agissent en complémentarité au service du jeune, sont les clés de voûte d'un parcours d'insertion réussi.



APPEL A PROJETS 2017

Direction du mécénat

SPORT ET SANTE EN MILIEU RURAL

Faciliter l'accès à la pratique d'une activité physique régulière dans les zones rurales

Date limite de réception des dossiers :

1er MARS 2017

A travers cet appel à projets, la Fondation de France entend soutenir des initiatives qui favorisent l'accès à la pratique d'une activité physique et sportive régulière et de proximité des personnes qui, en milieu rural, en sont les plus éloignées. Ces activités devront se dérouler en milieu rural et concerner majoritairement les personnes qui y vivent, sans limitation d'âge.

Dans une logique "Sport santé", il s'agit en priorité d'aider les personnes les plus vulnérables de ces territoires à pratiquer une activité physique qui serait bénéfique à la récupération et au maintien de leur santé. La mesure de l'impact des actions devra être organisée.

Les projets devront être de taille modeste, démontrer un ancrage fort dans leur environnement local et offrir des solutions concrètes pour dépasser les obstacles à la pratique sportive en milieu rural, en réfléchissant notamment à la mutualisation des moyens (humains, matériels, techniques etc.) et à la pérennité de l'action.

Les projets de sport adapté en établissement médicaux-sociaux sont soumis à des critères spécifiques d'ouverture sur leur environnement tout comme les projets portés par les collectivités publiques.

Le dossier de candidature et tous les éléments utiles sont téléchargeables sur :
www.fondationdefrance.org/article/encourager-la-pratique-du-sport-en-milieu-rural

Vous pouvez consulter la plaquette de l'appel à projet ci-dessous.

Appel à projets 2017

Sport et santé en milieu rural

Faciliter l'accès à la pratique d'une activité physique régulière dans les zones rurales

Date limite de réception des dossiers : 1^{er} mars 2017

Contexte

Une activité physique et sportive régulière – pour peu qu'elle soit pratiquée en respectant certains principes – présente, outre son rôle socialisant, des intérêts indéniables en terme de préservation ou d'amélioration de la santé. Elle bénéficie à tous les types de populations, à tous les âges.

La France dispose de nombreux équipements sportifs. Cependant, ils sont inégalement répartis sur le territoire et ne couvrent que certaines disciplines. Les habitants de certaines communes rurales peuvent donc rencontrer des difficultés pour accéder à la pratique. Sur les 250 000 équipements sportifs en France métropolitaine, 27 % sont situés en zones rurales, 45 % dans les pôles urbains et 28 % dans les communes péri-urbaines. Ramené à sa population – 21 % de la population totale – le milieu rural semble plutôt bien doté en infrastructures sportives.

Pourtant, plus d'un tiers des communes rurales en sont totalement privées et 16 % seulement de ces équipements sont desservis par les transports en commun. Ils sont souvent sous-utilisés en raison du manque de proximité, d'une insuffisance d'animateurs sportifs, ou de temps de trajets trop longs. Dans les territoires de montagne, sur le littoral ou dans les zones touristiques, des

contraintes liées à la saisonnalité peuvent aussi freiner l'accès à une pratique régulière. Nombreuses sont donc, dans les zones rurales, les personnes qui ne peuvent bénéficier des bienfaits d'une pratique d'activités physiques et sportives assidue.

Objectifs

Dans une logique de prévention ou d'amélioration de la santé, la Fondation de France soutiendra des projets innovants qui favorisent l'accès à la pratique d'une activité physique régulière et de proximité pour les personnes qui en sont les plus éloignées (personnes âgées, en situation de handicap, souffrant de maladies chroniques, bénéficiaires des minima sociaux...). La santé est définie comme un état de complet bien-être physique, mental et social. Ces activités devront se dérouler en milieu rural et concerner très majoritairement les personnes qui y vivent, sans délimitation d'âge et au bénéfice du plus grand nombre. Les femmes adultes sont, par exemple, l'un des publics cibles de projets recevables.

Les structures favoriseront l'ouverture sur la vie locale et la mixité des publics. La pérennisation de l'action devra être anticipée pour une meilleure intégration sur le territoire en question.

Aider les personnes vulnérables

N'hésitez pas à contacter notre programme pour tout renseignement complémentaire
01 44 21 31 90 ou par mail : sport@fdf.org



Sous le parrainage du Ministère des Familles, de l'Enfance et du Droit des femmes



La **Fondation d'entreprise FDJ** et le Think tank *Sport et Citoyenneté* vous invitent à la 2^e édition de l'évènement « **Les Débats du Sport Solidaire** »

Mardi 29 novembre 2016

de 17h30 à 20h30

Sciences Po – 27, rue Saint-Guillaume – 75 007 PARIS

Créés en 2015, les « Débats du Sport Solidaire » (D2S) répondent à la volonté de la Fondation d'entreprise FDJ, associée au Think tank *Sport et Citoyenneté*, de créer un rendez-vous régulier ayant pour objectif de questionner la place du sport dans la société et la manière dont il en éclaire les évolutions.

La 2^e édition des D2S aura pour thème « **Le sport féminin, ça marche !** ». Cette conférence a pour objectifs d'apporter des témoignages de **champion-ne-s** et d'**expert-e-s** ainsi que des solutions pour le développement du sport féminin, en mettant en exergue des projets et des initiatives innovants en la matière. **Les lauréats de l'appel à projets « Sport pour Elles FDJ »** lancé avec la plateforme de crowdfunding Ulule seront également dévoilés.

La table ronde sera introduite par **Hélène PÉRIVIER**, Économiste à Sciences Po et co-directrice du Programme de Recherche et d'Enseignement des Savoirs sur le Genre (PRESAGE) et par **Marie BARSACQ**, Directrice Impact Héritage, GIP Paris 2024, et réunira :

- Sarah OURAHMOUNE, Vice-championne olympique de boxe
- Laurent PETRYNKA, Directeur National de l'UNSS
- Brigitte HENRIQUES, Secrétaire générale de la Fédération Française de Football

- **Philippe ODDOU**, Directeur Général et Co-Fondateur de l'association « Sport dans la ville »
- **Jérôme PAPIN**, Directeur délégué d'Eurosport, responsable de l'antenne Eurosport France

Et en présence de grands témoins :

- **Frédérique JOSSINET**, Coordinatrice du plan fédéral de féminisation, Fédération Française de Football
- **Marie-Françoise POTEREAU**, Présidente de l'association Femix'Sports, Conseillère interfédérale chargée de la féminisation des fédérations sportives au Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.
- **Paola OTTONELLO**, Membre de l'Unité Sport de la Commission européenne, chargée des questions de mixité
- **Lucile WOODWARD**, Coach sportif et influenceur

La conférence sera suivie d'un cocktail pour poursuivre les échanges.

Nous espérons pouvoir vous compter parmi nous.

[INSCRIPTION](#)

Contacts et informations :

Marie de Maistre
Chargée de mécénat sportif
FDJ
mdemaistre@fdj.com
01.41.04.24.41

Camille Aribaud
Chargée de communication
Sport et Citoyenneté
camille.aribaud@sportetcitoyennete.com
02.41.36.21.96



Avec le soutien de

SciencesPo

Ils nous accompagnent





APPEL À PROJETS 2016

AIDE

AU DEPART EN VACANCES

EN FAVEUR DES JEUNES

AGES DE 16 A 25 ANS



QUI SONT LES PARTENAIRES DE CE DISPOSITIF ?

L'**UFOLEP** l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique a été créée en 1928 au sein de la Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire, afin de répondre aux attentes d'une partie de ses adhérents.

1^{ère} fédération sportive multisports affinitaire de France, l'UFOLEP présente une double identité et une double ambition de fédération multisports et de mouvement d'idées dans la société d'aujourd'hui et de demain, structurée autour de deux champs principaux "Sport Éducation" et "Sport et Société".

L'UFOLEP est une fédération agréée par le Ministère des Sports et membre du **Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)**.

Dans ce cadre l'UFOLEP met en place des actions visant à :

- Développer une offre de pratique sportive régulière de loisir ou compétitif en direction de tous les publics,
- Développer des projets d'éducation par le sport,
- Développer des projets d'insertion sociale et professionnelle par le sport,
- Contribuer à une meilleure prise en compte des thématiques de société par la pratique sportive (discrimination, racisme, laïcité, égalité, ...).

L'UFOLEP en chiffre c'est 400 000 licenciés, 10 000 associations, 123 comités régionaux et départementaux.

L'**ANCV** est un établissement public à caractère industriel et commercial, créé en 1982. Outil des politiques sociales du tourisme, l'ANCV assure une mission d'intérêt général "développer l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous et notamment des personnes les plus fragiles".

Pour ce faire, l'ANCV élabore et développe une offre globale, composée de produits et programmes spécifiques à vocation sociale, selon un modèle inédit qui positionne la performance économique au service des politiques sociales de l'État.

L'ANCV commercialise le chèque-vacances et le coupon sport auprès d'employeurs, comités d'entreprise, CAF et collectivités. Le chèque-vacances représente un volume d'émission de plus de 1,1 milliard d'euros en progression annuelle de plus de 6 %. Il bénéficie directement à plus de 3,5 millions de salariés, soit plus de 7 millions de personnes si l'on intègre l'ensemble des familles bénéficiaires.

Autonome financièrement, l'ANCV affecte la quasi-totalité de ses excédents de gestion au développement de programmes à vocation socio-éducative au bénéfice des personnes les plus modestes, en partenariat avec les acteurs sociaux qui s'appuient sur les vacances et les loisirs comme supports de politiques sociales (État, collectivités, associations nationales et locales à vocation socio-éducatives, médico-sociales et touristique ...) Elle permet ainsi, chaque année, le départ en vacances et la pratique de loisirs sportifs de près de 200 000 personnes.



UN PARTENARIAT CONJOINT ANCV / UFOLEP

Cet appel à projets s'adresse aux

- Comités UFOLEP départementaux et régionaux,
- Associations, clubs, amicales laïques affiliés à l'UFOLEP,
- Organismes à vocation éducative, socio-éducative, sociale, médico-sociale, de prévention spécialisée de statut associatif, public, parapublic, affiliés à l'UFOLEP (dispositif C3S),
- Organismes à vocation éducative, socio-éducative, sociale, médico-sociale de prévention spécialisée de statut associatif, public, parapublic, partenaires de l'UFOLEP (conventions locales, accords-cadres nationaux),
- Associations, structures, partenaires de l'UFOLEP (conventions locales, accords-cadres nationaux).

Objectifs

- Favoriser le départ en vacances des jeunes de 16 à 25 ans qui en sont exclus,
- Encourager l'implication des jeunes dans des projets à vocation socio-éducative,
- Valoriser la mixité filles-garçons dans la réalisation des projets,
- Conforter les activités de plus long terme, axées sur les séjours et la découverte de nouveaux environnements, nouvelles activités,
- S'appuyer sur un dispositif d'aide au départ aux vacances pour mettre en place des actions d'insertion sociale et ou professionnelle (CQP, secourisme, service civique, Juniors Associations, etc...).

Qui peut en bénéficier ?

- Les jeunes âgés de 16 à 25 ans résidants au sein d'un territoire couvert par la géographie prioritaire (ZUS et \ ou ZRR) ou dans une commune de moins de 2 000 habitants, n'étant jamais ou rarement partis en vacances,
Et\ou
- Les jeunes âgés de 16 à 25 ans encadrés par des structures ou associations partenaires de l'UFOLEP (conventions locales, accords-cadres nationaux).



Pour quels projets ?

- Les projets individuels autonomes,
- Les projets individuels accompagnés,
- Les séjours sportifs organisés par l'UFOLEP, des structures affiliées ou partenaires de l'UFOLEP,
- Les projets d'une durée minimale de 4 jours,
- Les projets non-initiés au moment de leur présentation en commission d'attribution,
- Les projets dont le **coût journée par personne est plafonné à 100 €** (coût total du séjour / nombre de jeunes / nombre de jour),
- Dans le cas de départs encadrés concernant des mineurs, le projet devra répondre à la réglementation en vigueur.

Les projets de courts séjours (au moins une nuitée) seront considérés comme éligibles lorsqu'ils concernent des bénéficiaires dont la réalisation d'un séjour plus long apparaît peu faisable ; si une stratégie socio-éducative justifie la réduction de la durée minimale du séjour, les porteurs de projets doivent en préciser les raisons au sein du dossier d'inscription. Cette demande de dérogation sera examinée lors de la commission de sélection des projets qui étudiera tous les dossiers de demande.

Préparation/accompagnement des projets de séjours :

- Encourager l'implication des jeunes dans des projets à vocation socio-éducative,
- permettre la découverte d'un nouvel environnement ou de nouvelles activités, développer la mobilité des vacanciers,
- favoriser l'acquisition ou le développement de savoir-faire en termes d'organisation de vacances, de compétences professionnelles ou d'autres compétences transférables (secourisme, junior association,....).

Critères financiers :

- **Une aide de 215 €** par jeune pourra être attribuée. Le soutien financier ne pourra dépasser les 50 % du coût total du projet,
- Les projets bénéficiant de l'implication financière du service porteur du projet (coordination, aide au départ, financements complémentaires, participation des collectivités, institutions, projets ou événements supports...),
- Les projets garantissant une participation, même symbolique, des bénéficiaires.

Les projets sont éligibles toute l'année 2016 dans la limite des moyens accordés par l'ANCV.

Sont exclus :

- les activités de loisirs de proximité (sans nuitée sur place).

Cont@ct n°2 du 15 septembre 2016



Comment présenter un projet pour obtenir une demande d'aide financière ?

Le dépôt des dossiers se fera à partir de la fiche projet UFOLEP- ANCV disponible en annexe.

Attention

Vous devez conserver tous les justificatifs et factures attenants au projet. L'ANCV pourra exercer son droit de contrôle à posteriori pour une durée de 3 ans.

Qui contacter pour davantage d'informations sur l'appel à projets?

- Pour toute question relative à cet appel à projets, contactez :

Adil EL OUADEHE
aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr
DTNA Sport et Société

- Pour les dépôts de dossiers, contactez :

Agathe VRIGNAUD
avrignaud.laligue@ufolep-usep.fr
Assistante au sein du pôle Sport et Société



UNE OPPORTUNITE POUR LES COMITES UFOLEP

**Le "sport pour tous" se connecte à
l'Europe !**

Intégrez la base de données collaborative européenne :

<https://lc.cx/4HKQ>

Faîtes partie d'un réseau d'échange de volontaires international et créez des chantiers participatifs autour du sport pour tous avec les collectivités !

SPORT ET EDUCATION

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

CALENDRIER SPORTS MÉCANIQUES 2017



Vous trouverez à partir de vos portails délégations (départements ou régions) sur le site internet national (www.ufolep.org), les liens des formulaires pour inscrire vos épreuves 2017.

Vos portails délégations sont accessibles par vos identifiants (login et mot de passe) habituels.

L'objectif étant de distribuer ce calendrier « papier » lors des commissions nationales élargies de début janvier (auto 7 et 8 – moto 14 et 15 janvier).

Pour tenir ce délai, nous vous demandons de bien vouloir faire remonter vos informations pour le 10 décembre 2016, dernier délai, afin que l'on puisse ensuite faire la mise en page et faire imprimer le calendrier.

En vous remerciant par avance Isabelle MATTHEY reste à votre disposition pour tout éclairage complémentaire et pour d'éventuelles modifications suites à vos premières saisies.

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS NATIONAUX

URGENT

APPEL À CANDIDATURES 2018 & LES ANNEES SUIVANTES



La Commission Nationale Sportive de **GRS** recherche des comités départementaux qui souhaiteraient organiser en **2018 et les années suivantes** :

- ❖ le Championnat National Individuels
- ❖ le Championnat National Équipes et Festival

Prière de faire parvenir vos candidatures, **le plus rapidement possible**, à la responsable de la CNS GRS :

Madame Isabelle JACQUET
7 Allée des Blancs Caillots
59260 LEZENNES
☎ : 06 11 10 93 20
Courriel : i.jacquet@free.fr

UFOLEP Nationale
3 Rue Récamier
75341 PARIS Cedex 07
Tél : 01.43.58.97.78.
imatthey.lalique@ufolep-usep.fr

Composition du dossier :

- Une lettre de candidature signée du Président du Comité Départemental
- Un descriptif des installations

N'hésitez pas à prendre contact avec Madame Isabelle JACQUET pour tout renseignement complémentaire.



DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES POUR LA SAISON 2016-2017 DE LA GRS

Vous trouverez en liens hypertextes divers documents nécessaires pour la saison sportive 2016-2017 :

- ✚ Texte CJ Ensemble pré initié et initié ruban : [à télécharger](#)
- ✚ Programme Pré collectif 2 et préexcellence 1 : [à télécharger](#)



La connaissance des sports et loisirs de nature, le fondement de partenariats durables OCTOBRE 2016 - N°120

Bonjour,
Nous avons le plaisir de vous informer que la nouvelle lettre est disponible en téléchargement sur le site du réseau.
L'équipe du Pôle ressources national des sports de nature

[TÉLÉCHARGER LA LETTRE DU RÉSEAU](#)



Point de vue de Cyril Jiguet

En constante évolution, la pratique des sports de nature engendre de nouvelles questions en matière de choix et de consommation d'équipement sportif...



Un baromètre pour mieux connaître les sports et loisirs de nature

C'est une première dans l'histoire des sports et loisirs de nature en France, il existe aujourd'hui une analyse des pratiquants de ces activités...



L'EXPÉRIENCE ET LE TÉMOIGNAGE

L'étude des sports de nature en Angleterre

L'étude Getting Active Outdoors a été commandée par Sport England et réalisée en partenariat avec Outdoor Industries Association...

[TÉLÉCHARGER LA LETTRE DU RÉSEAU](#)



Actualités sports de nature

Restez informé en consultant le site du réseau, partagez l'information, recevez toutes les actualités en temps réel, en vous abonnant à notre fil RSS.

[En savoir plus](#)



Rendez-vous sur le site du réseau pour en savoir plus sur l'actualité des sports de nature, (re)découvrir les lettres précédentes...

www.sportsdenature.gouv.fr

RAPPEL TRES URGENT

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS NATIONAUX

APPEL A CANDIDATURES


La Commission Nationale Sportive **Tennis de Table** recherche un Comité Départemental qui souhaiterait organiser en **2017** les :

❖ Les Nationaux B de Tennis de Table

**Les 29 & 30 avril 2017
ou 6 & 7 mai 2017**

Prière de faire parvenir votre candidature, ***le plus rapidement possible***, au Responsable de la CNS Tennis de Table :

Jean – Paul PIVERT
8 Rue PASTEUR
77870 VULAINES SUR SEINE

 01.64.23.93.13
: 06.81.82.23.72

Courriel : jp-pivert@orange.fr

UFOLEP Nationale
3 Rue Récamier
75341 PARIS Cedex 07

Tél : 01.43.58.97.78.

imatthey.laligue@ufolep-usep.fr

Composition du dossier :

- Une lettre de candidature signée du Président du Comité Départemental
- Un descriptif des installations

N'hésitez pas à prendre contact avec Jean – Paul PIVERT pour tout renseignement complémentaire.

Merci

CULTURE SPORTIVE

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Pour toujours plus de culture sportive...



[Lettre du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports #98 du 4 novembre 2016](#)



[Lettre du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports #99 du 10 novembre 2016](#)